

PROFIL DU PRODUIT

Crisis Solution 2.0

Programme académique



Une assurance pour les écoles et les universités couvrant les risques existant sur le campus ainsi qu'à l'étranger. La capacité est disponible jusqu'à 25 M\$ avec des primes à partir de seulement 1 000 \$, faisant de ce produit un transfert de risque abordable et un soutien en cas de crise pour les établissements d'enseignement.

Marché cible

Écoles, collèges et universités avec ou sans programmes d'études à l'étranger.

Considérations relatives à la souscription

La souscription dépend des facteurs suivants :

- Le nombre total de personnes sur le campus, y compris le corps professoral et la base d'étudiants
- Le programme de voyages, y compris la durée du séjour à l'étranger
- Les limites d'assurance et l'expérience en matière de sinistres
- Les détails des mesures de sécurité et des conseils avant le voyage
- Les protocoles de gestion de crise

Limite d'indemnité

- Des limites disponibles jusqu'à 25 M\$

Primes minimales de la police

- 1 000 \$

Couvre

- Les honoraires des consultants en cas de crise et les dépenses
- Les frais d'enquête en cas de disparitions
- Les dépenses liées aux menaces
- Les dépenses liées aux évacuations pour motif de sécurité
- La responsabilité légale
- Une gamme de dépenses supplémentaires connexes
- Les enlèvements éclairs
- La prestation d'invalidité ou de décès
- Les demandes de rançon
- Le soutien psychologique et post-traumatique

Les extensions de la garantie

- Les agressions, y compris les agressions armées, option pour les agressions dans et à l'extérieur des locaux
- Les pertes d'exploitation
- L'enlèvement d'enfants, y compris la perte de responsabilité légale, pour les élèves de moins de 18 ans
- Les prises d'otages
- Les frais de rapatriement pour raisons médicales couvrent l'évacuation d'une ou de plusieurs personnes assurées, qui ne sont pas des ressortissants locaux du pays, en cas de maladie grave ou de dommages corporels. En cas de décès, les frais de rapatriement de leurs dépouilles
- Les frais de rapatriement en cas de catastrophe naturelle couvrent l'évacuation d'une ou de plusieurs personnes assurées, qui ne sont pas des ressortissants locaux du pays, en cas de catastrophe nucléaire ou de catastrophe naturelle importante, y compris une famine importante, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un tsunami, une inondation, un feu de forêt ou une tempête de vent
- Le harcèlement, y compris les contacts par courriel, les médias sociaux, les réseaux sociaux, les communications interactives, les communautés en ligne ou toute autre utilisation d'Internet
- La perte liée à l'interruption des études à l'étranger s'étend aux frais de scolarité ou autres frais ou dépenses qu'un organisme assuré est contractuellement tenu de payer, ou de rembourser à un étudiant, en raison d'une perte liée à l'interruption des études à l'étranger
- Les enlèvements « furtifs »

Données pour les courtiers

Une définition élargie de la personne assurée

Couvre la totalité des personnes touchées par un large éventail de crises, y compris les dirigeants ou les administrateurs, les employés, leurs invités et leurs proches, les étudiants ainsi que les bénévoles. De plus, cette police d'assurance est élargie afin d'assurer le conjoint ou les enfants d'un étudiant pouvant résider sur le campus ou voyager dans le cadre d'un programme d'études à l'étranger avec un étudiant.

Une définition élargie de l'étudiant

Y compris la couverture des étudiants ayant terminé leurs études mais qui pourraient participer activement à un voyage scolaire organisé dans les 12 mois suivant la fin de leurs cours.

Programme d'études à l'étranger

Ces voyages font partie du cours naturel des activités de la plupart des établissements d'enseignement supérieur et sont prévus dans le formulaire principal de la police pour la certitude contractuelle.

Un guichet unique pour la notification des sinistres

La ligne d'assistance téléphonique du centre de crise d'AIG est disponible dès qu'un événement assuré s'est produit, ou croyant s'être produit. Il s'agit d'un point de contact unique, fonctionnant 24 heures sur 24, offrant des capacités multilingues.

Le soutien de conseillers

Le programme académique d'AIG est soutenu par notre équipe de conseillers AIG grâce à Crisis24 (C24). Une gamme de services de conseil est proposée aux titulaires de police fournissant des conseils en matière de prévention et de planification de la gestion d'urgence.

Ceux-ci comprennent, mais ne sont pas limités à :

- Une première conférence d'accueil afin de discuter des risques possibles pour le personnel et les étudiants
- Des documents d'orientation pour la connaissance de la situation
- Des documents d'information sur les assaillants actifs
- Une présentation sur la gestion et la prévention des enlèvements
- Des conseils relatifs à l'évacuation d'un pays.
- Des conseils sur les considérations en matière d'isolement sanitaire
- Des premiers conseils pour la gestion des incidents
- Des conseils et des recommandations sur les environnements à haut risque ainsi que sur les évaluations des menaces

L'assistance voyage Global Assist et l'application AIG Travel

Tous nos clients disposent d'un accès gratuit à notre site en ligne d'évaluation des risques liés aux voyages et aux pays en ainsi qu'à l'application AIG Travel.



American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Le groupe de sociétés membres d'AIG offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: [@AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig. Ces références avec des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre indicatif et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas incluses par renvoi dans ce document.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à www.aig.ca.